

Le 20 novembre 2016

MEMOIRE PRESENTE A LA COMMISSION D'ENQUETE DU BAPE SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN DUC D'ALBE AU QUA GARAGE DE TADOUSSAC

Par : Pierre Breton, Ex-président de la Chambre de Commerce Régionale de la Côte-Nord de 1997 à 2004.

Porte-parole des Chambres de Commerce disposant d'un aéroport régional au Québec dans le dossier de la sur-tarifcation des passagers aériens dans les régions sous contrôle ou captive du monopole de transport aérien canadien de 1993 à 2004

Analyste à la Société du Pont sur le Saguenay à Tadoussac de 2000 à 2016

Messieurs les commissaires,

Je vous présente ce mémoire allégé sachant que le mandat dont vous disposez est particulièrement restrictif.

Je vous remercie de bien vouloir lire mes réflexions et commentaires concernant ce projet d'implantation qui est justifié, selon le promoteur, par l'arrivée prochaine de deux grands traversiers pour remplacer les 3 actuels en période de pointe.

Considérant les conséquences que ces traversiers auront sur la sécurité routière, sur la fluidité de la seule route nationale qui dessert les communautés du littoral nord-côtier et sur le potentiel de développement économique et touristique de la région, il n'est pas possible d'aborder la question du duc d'Albe sans réfléchir à la problématique reliés à la traverse de Tadoussac et partant sans discuter succinctement des moyens de mitigations, des alternatives et des conséquences de prises de décisions non justifiées ni justifiables.

La question des études antérieures sur cette question est déjà traitée sur le site www.ponttadoussac.ca plus particulièrement dans l'onglet « *les études* » où apparaît le tableau interactif des douze dernières études faites sur la traverse. J'ai donc pensé abrégé cette présentation en évoquant surtout des concepts qui expliquent l'importance pour les québécois d'être informés et pour les nord-côtiers d'être entendus et compris.

Certains mots clés de cette réflexion sont présentés et ensuite conceptualisés sans aller plus loin.

1- LE MOT CLÉ : DEVELOPPEMENT DURABLE (VOIR ANNEXE 1)

Une notion cependant a retenu notre attention et a requis une annexe spéciale ; l'Annexe 1 de ce mémoire pour être présentée et commentée. C'est celle qui porte sur les 16 principes du développement durable tel que définis dans la Loi sur le Développement Durable du Québec.

2- LE MOT-CLÉ : REALLOCATION DE FONDS

- a) Réallocation d'une partie des fonds actuellement versés pour soutenir la traverse de Tadoussac vers la construction d'un pont et la disposition des économies pour achever la route 138 en Basse Côte Nord. Personne ici ne réclame \$1 milliard d'argent neuf pour construire une autoroute.

- b) Réallocation des fonds provenant de l'exploitation des ressources de la Côte-Nord vers la région. Considérant que selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), le gouvernement du Québec dispose d'un PIB par nord côtier d'environ \$81,000.00 par année et que la moyenne des régions du Québec rend disponible au Québec un PIB par habitant de \$43 000.00 par année. On peut comprendre qu'un nord-côtier participe à l'enrichissement collectif pour l'équivalent de 2 québécois moyens. Considérant la recommandation du rapport Bédard autour de 1997, rapport sur la fiscalité municipale qui recommandait de remettre aux régions une partie des redevances provenant de chaque région, considérant aussi que les infrastructures de transports de base, une seule route, la 138 est inachevée et nécessite des améliorations importantes, j'estime que 50% des redevances provenant de la Côte-Nord, hydroélectricité y compris, devrait être versée à la région pour permettre de développer les infrastructures de transports essentiels, une université et/ou un centre de savoir qui soit familiarisé avec les grands enjeux de la région, des services de santé, d'éducation, de support ; à la communauté qui soient comparables à ceux offerts ailleurs au Québec.

Pour permettre aussi aux régionaux dont certaines communautés aux extrémités sont situées à environ 2,000 kilomètres l'une de l'autre par la route (Tadoussac-Blanc Sablon) de se faire entendre et comprendre lors de rencontres dans des centres de concertation. Par exemple, comment demander au maire de Blanc-Sablon de venir exprimer son point de vue s'il doit parcourir 2,000 kilomètres pour se rendre à Tadoussac m avec les 4 nuits à l'hôtel, les repas, les frais de

véhicules pour 4,000 kilomètres. Un déplacement de \$3,000.00 et perte de 5 jours pour venir discuter d'un poteau d'amarrage au quai garage de Tadoussac.

3- MOT-CLÉ : LES ANTI-TERRITORIAUX OU LE DENIGREMENT DES TERRITORIAUX.

Les anti-territoriaux, ceux qui prônent la disparition des territoriaux qui occupent le territoire québécois en dehors des grands arrondissements urbains, où sont-ils ?

Comment leur adresser la parole alors qu'on n'entend dans la région que leur silence indifférent ?

Où se terrent les anti-territoriaux ?

- a) Dans les grandes universités
- b) Chez les fabricants d'études
- c) Chez les hauts fonctionnaires du Ministère des Transports
- d) A la Société des traversiers du Québec,
- e) Chez certains acteurs de la Commission Charbonneau
- f) Chez les politiciens
- g) Aucune de ces réponses
- h) Toutes ces réponses

4- MOT CLÉ : SILENCE

- Le silence des agneaux face aux traversiers
- Le silence de leurs tondeurs
- Le silence des médias métropolitains
- Le silence des gestionnaires de savoir d'ailleurs faute d'université dans la région
- Le silence des élus municipaux bâillonnés par les demandes locales en attente au MTQ
- Le silence des députés soumis à leur direction métropolitaine.
- Le silence des lointains, des isolés, des mal instruits, des faux-bougons, des inégaux.
- Le silence des syndicats qui prennent leurs ordres dans la métropole
- Le silence des patrons qui prennent leurs ordres dans les métropoles
- Le silence des mandats restrictifs

5- MOT CLÉ : DISSUADER OU DISSUASION OU EFFET DISSUASIF

- Dissuader l'usage de la route 138 par les traversiers
- Dissuader le tourisme
- Dissuader les affaires et les échanges économiques
- Dissuader nos visiteurs
- Dissuader nos enfants de revenir
- Dissuader les bélugas de survivre dans l'estuaire
- Dissuader l'occupation d'un vaste territoire

6- MOT CLÉ : FUIR SES RESPONSABILITES OU LES FAUX-FUYANTS DU MTQ, DE LA STQ CONCERNANT LA TRAVERSE DE TADOUSSAC PARCE QUE :

- Trop de déficits budgétaires pour justifier le sous-investissement chronique sur la route 138
- Trop de courbes
- Trop de pentes
- Trop de vent
- Trop de camions
- Trop peu d'espace de dépassement
- Trop de risque de voir grandir le nombre l'utilisateur si la route est achevée
- Trop de risques, si la fluidité et la sécurité est rétablie de devoir investir sur la route
- Trop peu de gens qui circulent
- Trop faible tendance à la hausse de l'achalandage

SVP relire attentivement la mission du MTQ et de la STQ.

7- MOT CLÉ : LES INÉGALITÉS

Le mercantilisme colbertien sous Louis XIV et celui d'aujourd'hui, la création d'inégalités par les gouvernements actuels ne date pas d'hier mais n'est pas excusable pour autant : Générer des revenus au centre, déléguer les dépenses aux régions.

Dix ans de recherche dans le dossier des tarifs aériens excessifs sur les vols intérieurs vers les régions captives du monopole m'ont permis de constater qu'il est

beaucoup plus simple de faire payer les plus éloignés, les démunis de représentation politique, les taiseux.

« Utiliser le pouvoir de l'État **pour concentrer les bénéfices vers les populations organisées politiquement et pour diffuser les coûts vers les populations politiquement désorganisées** » (avec l'aide de l'état comme l'abolition de la Conférence Régionale des Elus.) M. Barbeau, Irvine, California ; The Wall Street Journal, Jeudi le 24 novembre 2015, Letters to the Editor au sujet de la concurrence dans le transport aérien.

8- MOT CLÉ : BANALISER

- Banaliser les problèmes et les aléas à la traverse par les fonctionnaires
- Banaliser les enjeux de sécurité routière
- Banaliser les enjeux de fluidité routière
- Banaliser les effets de l'impasse de la traverse de Tadoussac sur les industries régionales
- Banaliser les conflits d'intérêt des fonctionnaires impliqués à la traverse de Tadoussac
- Banaliser ou omettre une vue d'ensemble de la problématique de la traverse par de l'aveuglement volontaire sur l'ensemble des enjeux, par une myopie à œillère qui limite la vision aux véhicules additionnels qui seront embarqués par exemple sans considérer le manque global d'efficacité et d'efficience qui découlera du nouveau service.

9- MOT-CLÉ : ÉLECTRON LIBRE

Replacer l'électron libre STQ dans le MTQ pour qu'elle tisse des liens avec les experts plutôt qu'avec les politiciens.

10- MOT-CLÉ : DEMOCRATIE

- Écouter pour entendre et comprendre. Créer un jury citoyen pour valider les projets du MTQ les justifier dans l'intérêt des citoyens d'abord, évaluer leur faisabilité, leurs coûts et l'intégrité du processus. (Référence au film documentaire « DEMAIN » de Mélanie Laurent et Cyril Dion)
- Donner une voix aux 'sans voix' de la Côte Nord.
- Ouvrir les échanges avec le Labrador.
- Le Québec mérite-t-il un si vaste territoire si sa volonté est de s'agglutiner, se ratatiner à la plus simple expression d'une ville et son entourage dans l'extrême sud-ouest du territoire.

11- MOT-CLÉ : « DANS LE DOUTE...ABSTIENS-TOI »

Ceux qui sont familier avec la méthode contraceptive naturelle dite Ogino-Klaus comprendront la formule ci-haut.

- Les bélugas et leur survie
- Un duc d'Albe au quai garage de Tadoussac
- L'effet dissuasif de la traverse et ses conséquences

Les nord-côtiers reçoivent un double message de leur gouvernement. L'implantation du duc d'Albe va au cœur d'une problématique fondamentale de la région : Ouvrir ou non la porte de la région par une route achevée ? En sous question : Que veut le gouvernement ? Que veulent les hauts fonctionnaires ?

Veut-on développer le territoire comme semblent le souhaiter les politiciens à l'origine du Plan Nord ?

Ou alors

Veut-on fermer le territoire et n'y maintenir qu'une économie de chantier avec desserte par cabotage comme au début du siècle dernier comme le laissent penser les agissements des hauts fonctionnaires au Ministère des Transports ?

La société québécoise peut-elle se maintenir uniquement sur une patte métropolitaine décentrée dans l'extrême sud-ouest du territoire ?

Quelle que soit la réponse, les nord-côtiers doivent savoir

Le duc d'Albe pose aussi cette question :

Montréal peut-elle vivre et laisser vivre ?

Merci de bien vouloir recommander que l'ensemble de la problématique à la traverse de Tadoussac soit considéré à partir de données justes et vérifiées et de nous aider à obtenir une position claire du gouvernement du Québec quant à l'avenir de la région malgré les limites de votre pouvoir de recommandation et de votre mandat.

Merci, messieurs les commissaires, de votre écoute

Pierre Breton

info@ponttadoussac.ca | www.ponttadoussac.ca